

# I'M A LAWYER

## La Conférence

Magazine de la Conférence du jeune barreau de Bruxelles  
Année judiciaire 2011-2012 - (Trimestriel) Mars - Mai. #3



Prix Lejeune et Janson  
Colloque entreprises  
en difficulté  
Saut en parachute  
Soirée "I'm a lawyer"  
au Mirano



## Sommaire

### Echos

04 Discours de rentrée  
Soirée de gala

### Activités scientifiques

10 Mini-recyclage : planification  
successorale  
15 Mini-recyclage : procédure  
de liquidation-partage  
15 Mini-recyclage : contrat d'assurance  
18 Colloque : les entreprises en difficulté

### Activités

11 Quiz musical  
12 Palais littéraire et artistique  
Gérard Leroy  
14 Cercle Marin David Ramet  
16 Mime  
17 Initiation plongée  
20 Saut en parachute  
21 Soirée improvisation théâtrale  
22 Prix Lejeune et Janson  
23 Tournoi de golf  
22 Dîner des prix Boels

### Divers

09 FIDH  
24 Le routard du Barreau à Liège  
26 Stage de photographies

## Editorial



### Ce n'est que le début !

Ce n'est pas parce que la rentrée de la Conférence du jeune barreau est derrière nous que la commission compte vous laisser sans activités.

La plupart d'entre vous qui étaient présents tant à la séance solennelle qu'au dîner ont passé un bon moment et nous en sommes heureux.

Vous en retrouverez une évocation dans les pages de ce périodique et les photos sont disponibles sur notre site.

Il s'agit pour nous du point culminant de notre année mais les sommets aux alentours sont tout aussi beaux !

Il y en aura à nouveau pour tous les goûts et les amateurs d'activités scientifiques, sportives ou culturelles seront particulièrement satisfaits.

Je me permettrai d'attirer spécialement votre attention sur quelques activités parmi d'autres.

Le 9 mars, la Conférence vous offre à nouveau le Mirano ! Après vous avoir offert le Knal en début d'année, nous réinvestissons le lieu de nos premières soirées pour une fête qui promet d'être belle.

Le 16 mai, un colloque consacré aux entreprises en difficultés vous permettra de faire le point sur vos connaissances comptables, économiques et vous familiarisera avec les arcanes de ce droit en constante mutation.

Le golf, le tennis, le parachutisme, la plongée ... tant d'activités qui cette année encore marqueront le retour du printemps et l'indispensable remise en forme après l'hiver et les repas roboratifs en famille et entre amis.

Et parce qu'entre ces activités, l'on peut parfois se laisser porter par le rythme des marées ... le grand voyage se déroulera du 27 mai au 3 juin. Il reste quelques places disponibles sur les voiliers affrétés pour nous ! Rejoignez-nous pour profiter de ce moment d'exception.

Entre les sommets et les marées, il y en aura donc vraiment pour tout le monde !

Xavier DEWAIDE  
Président

# Rentrée solennelle

© Antoine Rose

# du Barreau de Bruxelles



La tradition a été respectée à la lettre.

A 14h45, le clairon (ou était-ce un cor ?) a résonné, rassemblant les retardataires au pied du monument aux morts.

« Le passé ne meurt jamais complètement pour l'homme. L'homme peut bien l'oublier, mais il le garde toujours en lui ». En commençant, et ce n'est que justice, par le bâtonnier Louis Braffort, Le président Dewaide scande le nom des confrères morts au champ d'honneur, en déportation, ou sous les balles de l'ennemi. Ces 57 confrères morts trop tôt, souvent dans des circonstances atroces, et en héros. La sonnerie aux morts retentit, avec quelques fausses notes, et sur les visages le sourire se mêle à l'émotion.

Le temps d'installer tout le monde dans la salle des audiences solennelles de la cour d'appel (et heureusement que les commissaires étaient organisés, car la salle était comble) Xavier Dewaide déclare ouverte la séance solennelle de rentrée de la Conférence du Jeune Barreau de Bruxelles pour l'année judiciaire 2011-2012.

D'emblée, il cède la parole au bâtonnier, lequel, au nom du barreau de Bruxelles et de son Institut des Droits de l'Homme, invite les avocats du monde présents à proclamer une motion de soutien au barreau de Mauritanie dont les droits et libertés sont bafoués.

Un tonnerre d'applaudissements lui répond.

Ensuite les prix, remis par les hauts magistrats.

Emotion des lauréats, fierté bien légitime de leurs proches ou maîtres de stage, rires lorsque les deux prix Boels, intimidées, confondent les présidentes des tribunaux du commerce et du travail censées leur remettre leur médaille respective...

Après quelques mots amicaux de présentation, le président cède la parole à François Collon, et comme on le dit joliment à Liège : « Libre est la Conférence, libre est l'orateur ».

Lors d'une inoubliable Berryer, Me Jean-François Romain avait prononcé cette sentence mémorable : « les discours, c'est comme les saucisses, il vaut mieux ne pas trop savoir comment c'est fait ».

La composition du discours de François : une goutte de tendresse (« mes petits Loulous »), une once d'autodérision, et puis très vite, avec un style d'autant plus efficace qu'il est simple, le combat, l'engagement.

L'assassinat de Théo Van Gogh puis la flambée provoquée, en 2005, par les caricatures danoises de Mahomet (les « dessins de la colère » du titre) servent de point de départ à un vibrant éloge de la liberté d'expression et de la laïcité politique.

Me Collon ne manque pas de courage et de justesse lorsqu'il proclame « nous ne pouvons vivre dans une société qui fait le pari impossible de ne froisser personne et d'observer scrupuleusement tous les préceptes de toutes les religions ».

La laïcité, il la proclame comme principe émancipateur et unificateur, en engagement, un espoir, et un devoir.

Invités à faire preuve avec lui d'audace, cette audace grâce à laquelle la lumière vaincra l'obscurité, c'est debout que nous offrons à François une acclamation ô combien méritée.

La tradition veut que le président du jeune barreau réplique avec une ironie un peu mordante et Me Dewaide aime les traditions...

Allant jusqu'à le taxer de casuistique jésuitique, Me Dewaide égratigne avec tendresse son orateur et ami, auquel il reproche une indignation trop sélective, relevant à raison que l'islamisme n'a pas l'apanage de l'intégrisme.

Ne voulant pas d'une laïcité qui ne serait que le « ventre mou d'une démocratie », le président oppose au pluralisme de coexistence, et donc sans débat « un pluralisme d'intégration dans lequel rien ne reste inentamé, mais tout est soumis au processus de discussion sans a priori autre que le respect d'autrui ».

La parole revient alors au bâtonnier, lequel, d'emblée, avec l'orateur et le président, revendique la laïcité politique comme principe identitaire de notre Ordre.

Après une synthèse brillante et nuancée, le bâtonnier Buyle profite de la tribune qui lui est offerte pour interpeller la Ministre de la justice : « Acceptez seulement, Madame, que

les acteurs de justice bruxellois en ont assez de ne jamais être entendus et respectés depuis des décennies par le pouvoir exécutif. Il y a le feu au lac; prenez à bras le corps ce chantier. Bruxelles justice ne peut pas être aussi maltraitée qu'elle ne l'est actuellement. C'est de l'irrespect qui se consume ».

Des applaudissements nourris lui rendent hommage. Un jeune avocat honoraire, désormais membre du cabinet de la Ministre est présent. Il transmettra.

La qualité de l'écoute (il est des silences qui parlent...) et des applaudissements nous en avaient convaincus, les sourires des spectateurs nous le confirment : ce fut une très belle séance de rentrée.

En remontant la foule, je croise le regard brillant des enfants de François. S'ils n'ont peut-être pas, vu leur jeune âge, tout compris de son discours, ils sont conscients d'avoir participé à un grand moment de la vie de leur papa.

L'on sait que l'orateur a réussi son pari lorsqu'on constate que sur le parvis la discussion se poursuit, que le débat est lancé.

Tel haut magistrat exprime son désaccord avec l'orateur, considérant que l'on ne peut pas « dire et écrire que telle doctrine est haïssable, que tel dogme est absurde, que tel texte sacré est une imposture, que tel prophète était un mythomane » car selon lui, la valeur fondamentale est le respect, en ce compris des croyances et convictions d'autrui. Tel confrère, ancien orateur, rappelle à raison qu'historiquement, l'origine de la laïcité politique est... chrétienne : « mon royaume n'est pas de ce monde », « Rendez à César ce qui appartient à César, et à Dieu ce qui appartient à Dieu »...

Tous louent le talent de l'orateur, la causticité du président, le courage du bâtonnier.

Ils ont raison. Vos discours nous ont unis dans un même élan, une même force et des mêmes valeurs. Grâce à vous, nous étions, en cet après-midi 20 janvier 2012, encore un peu plus fiers d'être avocats. Merci Messieurs.

Myriam Kaminski





# Revue

© Antoine Rose



Florent Geel et Martin Pradel



# Le début d'une histoire... le jeune barreau et la FIDH

Appel aux volontaires ...

...suite à la signature d'une déclaration commune avec la Fédération Internationale des Ligues des droits de l'homme.

La conférence qui s'est tenue le 20 janvier dernier, au palais de justice n'est en réalité que la première étape d'un projet à long terme : un partenariat entre le jeune barreau et la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme.

Nos deux conférenciers, Florent Geel (responsable du bureau Afrique au sein de la FIDH) et Martin Pradel (avocat au barreau de Paris et membre actif de la FIDH) ont déjà eu l'occasion de travailler ensemble à de nombreuses occasions pour la FIDH. Ils nous ont exposé leurs visions respectives du mode de fonctionnement de la FIDH et les enjeux d'une collaboration volontaire en tant qu'avocat dans le cadre de fonctions spécifiques de l'institution. Ces actions qui ne se traduisent majoritairement (mais pas exclusivement) par des missions sur le terrain, sont multiples et leurs responsables, dont notamment Florent Geel pour le continent africain, reçoivent volontiers le soutien de volontaires externes.

L'intervention d'avocats se révèle utile pour les consultations écrites et les missions d'observation, indispensable quand il s'agit de plaider (la FIDH se constitue parfois partie civile dans des procès dont l'enjeu relève de son objet social)

Au-delà de cette intéressante première rencontre, il s'agissait donc de mener les premières réflexions qui conduiront à concevoir concrètement un partenariat entre

la FIDH et de jeunes avocats belges, par le biais du jeune barreau de Bruxelles.

C'est dans cette perspective qu'une déclaration commune a été signée à l'issue de la conférence entre FIDH (représentée par Florent Geel) et la CJBB (représentée par son président, Xavier Dewaide) laquelle déclaration prévoit, comme étapes suivantes de la mise en œuvre du partenariat, outre de nouveaux contacts informels, la constitution d'une liste d'avocats volontaires par la Conférence du jeune barreau.

La CJBB n'est donc que le point de relais de vos initiatives volontaires.

Si vous êtes tentés par l'expérience, si à ce stade vous souhaitez prendre part activement à ce projet ou même, simplement être tenu informé des démarches ultérieures qui seront entreprises, alors votre inscription est vivement attendue au jeune barreau.

Pour ce faire, vous pouvez envoyer, soit :

- un e-mail à l'adresse [inscriptions@cjbb.be](mailto:inscriptions@cjbb.be);
- un fax au no. 02 / 519 85 61

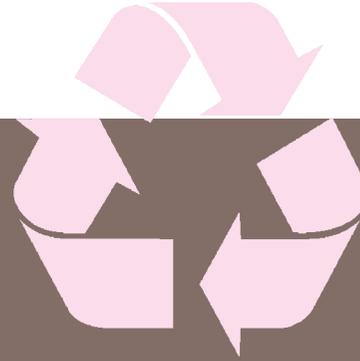
en précisant en précisant votre nom, vos coordonnées professionnelles et la mention « projet FIDH ».

Merci déjà pour l'intérêt que vous témoignerez à ce projet !

**Pour toute information complémentaire, vous pouvez également appeler le secrétariat de la Conférence, du lundi au vendredi, de 9h30 à 12h30, au 02 / 508 66 43 ou adresser un e-mail directement à Chloé Harmel [c.harmel@hch-law.com](mailto:c.harmel@hch-law.com)**

# Mini-recyclage

le 29 mars 2012, de 12h à 14h



## Planification du patrimoine mobilier et immobilier : Donations et successions – Fondations privées – Démembrements

Ce recyclage abordera les aspects civils et fiscaux de certains mécanismes de transmission de son patrimoine: les donations, les successions (dispositions générales et particularités régionales), l'utilisation d'une fondation privée et le recours au démembrement de la propriété dans certaines situations immobilières (usufruit, emphytéose, ...). Les nouveautés 2012 en ces matières (issues de la réforme fiscale) seront également indiquées (hausse du taux d'imposition des dons mobiliers en Wallonie, etc).

Les intervenants sont **Me Manoël Dekeyser** et **Me Grégory Homans**

### Date

le 29 mars 2012, de 12h à 14h

### Lieu

Salle Marie Popelin (dans le bâtiment du Bureau d'aide juridique, situé rue de la Régence, 63, au -1)

### Participation aux frais

Stagiaires membres de la Conférence : 10 €

Membres de la Conférence : 20 €

Non membres : 30 €

Sandwiches et boissons sont compris dans le prix du mini-recyclage

Paiement préalable au crédit du compte de la Conférence du jeune barreau n°630-0215121-34 (IBAN BE 68 6300 2151 2134 – BIC BBRUBEBB) avec la référence « nom+prénom- mini recyclage planification »

### Formation permanente

La participation au mini recyclage donne droit à 2 points de formation permanente. Une attestation sera remise aux participants le jour même.

### Inscriptions

Inscription préalable obligatoire pour le 23 mars 2012 au plus tard.

Toutes les inscriptions sont à effectuer via le site : [www.cjbb.be](http://www.cjbb.be) ou éventuellement par e-mail : [inscriptions@cjbb.be](mailto:inscriptions@cjbb.be) ou par fax au secrétariat de la Conférence au : 02 519 85 61. En cas d'inscription par e-mail ou fax, merci de préciser vos nom, prénom et adresse électronique.

le 21 mars 2012 à 20h

# PALAJIS LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

## GÉRARD LEROY

### Date

le 21 mars à 20h

### Lieu

Vestiaire des avocats

### Participation aux frais

- stagiaires et/ou membres de la Conférence : 5 €
- non membres de la Conférence : 10 €

Paiement préalable au crédit du compte de la Conférence  
IBAN BE68 6300 2151 2134 BIC BBRUBEBB avec la  
référence «nom + prénom + PLA Gérard Leroy».

### Inscriptions

Inscription préalable obligatoire, soit :

- via le formulaire sur le site du jeune barreau [www.cjbb.be](http://www.cjbb.be)
- par e-mail à l'adresse [inscriptions@cjbb.be](mailto:inscriptions@cjbb.be);
- par fax au no. 02 / 519 85 61.

### Renseignements complémentaires

Au secrétariat de la Conférence, du lundi au vendredi,  
de 9h30 à 12h30, au 02 / 508 66 43.

Lorsque l'amour ne connaît plus ses limites, les viole et  
commet un crime en son nom, on se trouve face à un  
«pesticide».

Une pièce diabolique qui, de rebondissement en  
rebondissement, se déroule comme un roman noir.

La Conférence du jeune barreau de Bruxelles

présente :

## "PESTICIDE"

une pièce de

**Marc Helmoortel**

Avec :

Annie Rak  
Stefan Thibeau  
Aline Dupont  
Roland Thibeau

Mise en scène :

**Roland Thibeau**

A la **FONDATION  
ISABELLE MASUI**

Chemin du Crabbegat, 4  
à 1180 Bruxelles

**Le mardi 20 Mars 2012**

à 20 h.30 précises

Entrée : 10 euro



Réservation : 02-508.66.43  
E-mail : [secretariat@cjbb.be](mailto:secretariat@cjbb.be)



« Saint Boniface est né à Bruxelles à la fin du 12ème  
siècle. Il sera doyen du chapitre de Sainte Gudule,  
professeur de théologie à Paris, écolâtre à Cologne et  
évêque de Lausanne, avant de finir ses jours à l'abbaye  
de la Cambre.

Nous verrons l'évolution de Bruxelles, fin du 12ème  
et début du 13ème siècles. Nous découvrirons les  
problème du comte évêque de Lausanne, tiraillé  
par une double fidélité, au pape comme évêque, à  
l'empereur comme vassal. Cela nous permettra de  
comprendre ce que pouvaient vivre les princes évêques  
de Liège.

Nous essayerons de comprendre comment cet  
évêque si dur, si autoritaire, manquant totalement de  
souplesse, se transformera en un être de bonté et de  
générosité, auquel on prêtera de nombreux miracles ».

# QUIZ MUSICAL LIVE

le 28 mars 2012, à partir de 19h

## La Conférence du jeune barreau vous met au défi !

Venez participer avec nous à un jeu de quiz musical et découvrir, par la même occasion, un « nouveau » lieu de culture à Bruxelles.

Le principe est simple : un ou plusieurs buzzer(s) par table, des morceaux de musique à reconnaître le plus vite possible, un animateur, plusieurs catégories et vous, seul ou en équipe.

Plus qu'un jeu, un véritable spectacle !

Nous vous invitons à manger ensemble avant le quiz, dès 19h sur place.

### Date

le mercredi 28 mars 2012

souper : 19h00

quiz : 20h30

### Lieu

Le Petit Chapeau Rond Rouge,  
12, rue Père Eudore Devroye à 1040 Etterbeek

Le café-théâtre est situé sur le site du collège Saint-Michel, près du rond point Montgomery. Accès facile et parking aisé dans la cour du collège Saint-Michel.

- Entrée libre au quiz (les organisateurs passeront avec un chapeau pour recueillir la contribution de votre choix).

- Prix du repas (plat « belge » unique au choix, boissons non comprises) : 10,50 €

L'inscription préalable reste néanmoins obligatoire également pour le quiz, pour le 23 mars 2012 au plus tard, pour des raisons d'organisation.



Toutes les inscriptions sont à effectuer via le site : [www.cjbb.be](http://www.cjbb.be) ou éventuellement par e-mail : [inscriptions@cjbb.be](mailto:inscriptions@cjbb.be) ou par fax au secrétariat de la Conférence au : 02 519 85 61. En cas d'inscription par e-mail ou fax, merci de préciser vos nom, prénom et adresse électronique.

### Renseignements complémentaires

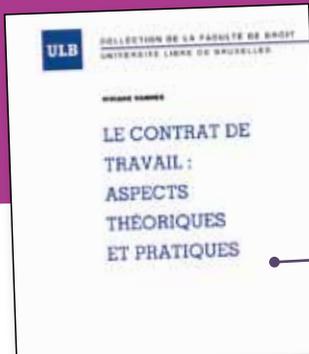
Consultez notre site : [www.cjbb.be](http://www.cjbb.be)

Ou contactez le Secrétariat de la Conférence du jeune barreau de Bruxelles

Palais de Justice – place Poelaert- 1000 Bruxelles

Tel : +32(0)2 508 66 43

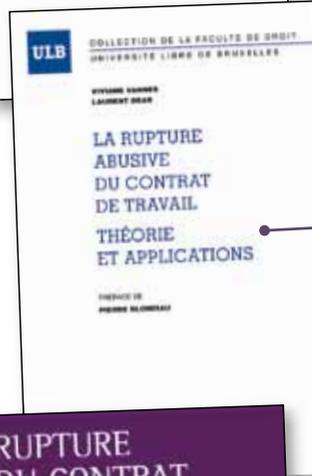
Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30



## LE CONTRAT DE TRAVAIL : ASPECTS THÉORIQUES ET PRATIQUES

Viviane Vannes

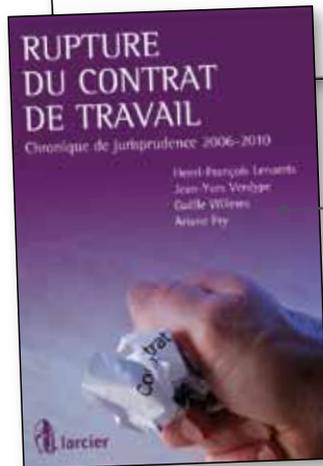
> Collection ULB  
Bruylant • 3<sup>e</sup> édition 2012 • 1252 p. • 195,00 €



## LA RUPTURE ABUSIVE DU CONTRAT DE TRAVAIL Théories et applications

Viviane Vannes et Laurent Dear

> Collection ULB  
Bruylant • Édition 2011 • 696 p. • 185,00 €



## RUPTURE DU CONTRAT DE TRAVAIL Chronique de jurisprudence 2006-2010

Henri-François Lenaerts, Jean-Yves Verslype,  
Ariane Fry, Gaëlle Willems

Larcier • Édition 2012 • 638 p. • 105,00 €



## CODE DE DROIT PÉNAL SOCIAL

Avec les contributions de Charles-Eric Clesse,  
Marie Debauche, Murielle Fabrot,  
Marie-Anne Franquinet, Marianne Gratia,  
Jean-Claude Heirman, Jackie Van Damme,  
Gerrit Van de Mosselaer, Henri Vanderlinden

> Collection Les Codes commentés Larcier  
Larcier • Édition 2011 • 250 p. • 125,00 €

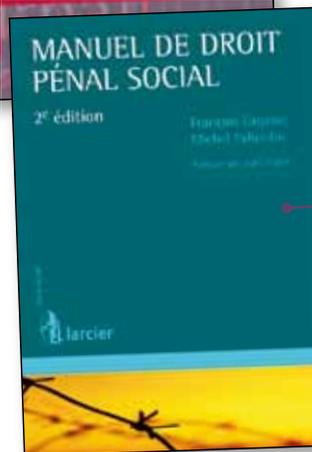


## LE CODE PÉNAL SOCIAL

Analyse des lois des 2 et 6 juin 2010

Maïté De Rue

> Collection Les Dossiers du Journal des tribunaux  
Larcier • Édition 2012 • 160 p. • 60,00 €



## MANUEL DE DROIT PÉNAL SOCIAL

François Lagasse, Michel Palumbo  
Préface de Joël Hubin

> Collection Droit social  
Larcier • 2<sup>e</sup> édition 2011 • 400 p. • 90,00 €

Ces ouvrages, à l'exception du Code,  
sont disponibles en version électronique  
sur [www.stradalex.com](http://www.stradalex.com)

**strada**  
lex

Informations et commandes :

Larcier - Bruylant c/o De Boeck Services sprl • Fond Jean-Pâques 4 • 1348 Louvain-la-Neuve

☎ 0800/99 613 (Belgique) • +32 (0)2/548 07 13 • 📠 0800/99 614 (Belgique) • +32 (0)2/548 07 14 • e.mail : [commande@deboeckservices.com](mailto:commande@deboeckservices.com)

 **larcier**  
[www.larcier.com](http://www.larcier.com)

 **BRUYLANT**  
[www.bruylant.be](http://www.bruylant.be)

le mercredi 18 avril 2012 à 20h

# Cercle Marin David Ramet

Notre jeune confrère David Ramet nous propose un voyage décalé dans le monde du verbe et de la séduction.

Dans cet univers qui s'accélère et se rétrécit, la place de la séduction devient centrale. La séduction serait-elle l'unique mode de communication régissant les rapports entre individus ? L'avocat doit convaincre. Mais séduit-il ? Plaider, est-ce séduire ? L'avocat devrait-il pour autant être réduit à devenir un Don Juan du prétoire ?

L'exposé tendra à explorer les rapports incestueux existant entre la séduction et la conviction, entre séduire et plaider.

## Date

Le mercredi 18 avril 2012 à 20h

## Lieu

Vestiaire des avocats

## Participation aux frais

- stagiaires et/ou membres de la Conférence : 5 €
- non membres de la Conférence : 10 €

Paiement préalable au crédit du compte de la Conférence  
IBAN BE68 6300 2151 2134 BIC BBRUBEBB avec la référence «nom + prénom + CM David Ramet».

## Inscriptions

Inscription préalable obligatoire, soit :

- via le formulaire sur le site du jeune barreau [www.cjbb.be](http://www.cjbb.be)
- par e-mail à l'adresse [inscriptions@cjbb.be](mailto:inscriptions@cjbb.be);
- par fax au no. 02 / 519 85 61.

## Renseignements complémentaires

Au secrétariat de la Conférence, du lundi au vendredi, de 9h30 à 12h30, au 02 / 508 66 43.

La traduction juridique,  
le **COEUR** de notre métier  
depuis plus de 20 ans



**PAUL JANSSENS SA**  
TRADUCTION JURIDIQUE

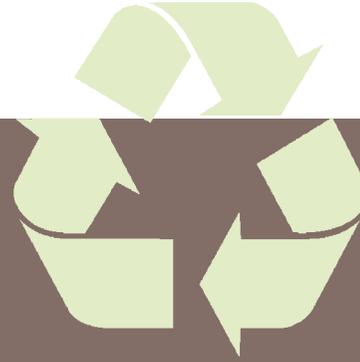
Traductions jurées impeccables et légalisations  
Toutes langues

Avenue Louise 146 | 1050 Bruxelles  
Tél. +32 2 6463111 | [translat@pauljanssens.be](mailto:translat@pauljanssens.be)

[www.pauljanssens.be](http://www.pauljanssens.be)

# Mini-recyclages

le 20 avril 2012 et le 24 avril 2012,  
de 12h à 14h



## Les grands axes de la réforme de la procédure de partage-judiciaire, à partir du 1 avril 2012.

La réforme de la procédure de liquidation-partage entrera en vigueur le 1 avril 2012. Les grands axes de la réforme et « ce qui change pour l'avocat » seront décrits à l'attention toute spéciale du barreau de Bruxelles.

Les intervenants sont **Me Marina Blitz** et **Me Jean-Marc Thiery**

### Date

le 20 avril 2012, de 12h à 14h

### Lieu

Salle Marie Popelin (dans le bâtiment du Bureau d'aide juridique, situé rue de la Régence, 63, au -1)

Paiement préalable au crédit du compte de la Conférence du jeune barreau n°630-0215121-34 (IBAN BE 68 6300 2151 2134 – BIC BBRUBEBB) avec la référence « nom+prénom- mini recyclage partage jud »

### Inscriptions

Inscription préalable obligatoire pour le 16 avril 2012 au plus tard.

## Controverses autour de la loi sur le contrat d'assurance terrestre

Bien qu'il s'agisse à première vue d'une législation claire, la loi du 25 juin 1992 sur le contrat d'assurance terrestre a donné lieu à une jurisprudence très abondante. Ce mini-recyclage propose de faire le point sur les questions qui, après 20 ans de jurisprudence, restent encore épineuses. Les oratrices, **Me Anne Catteau** et **Héloïse Fostier**, sont avocates au sein du département Commercial & Litigation de Lydian.

### Date

le mardi 24 avril 2012, de 12h à 14h

### Lieu

Salle Marie Popelin (dans le bâtiment du Bureau d'aide juridique, situé rue de la Régence, 63, au -1)

### Inscriptions

Inscription préalable obligatoire pour le vendredi 20 avril 2012 au plus tard.

### Participation aux frais

Stagiaires membres de la Conférence : 10 €

Membres de la Conférence : 20 €

Non membres : 30 €

Sandwiches et boissons sont compris dans le prix du mini-recyclage

Paiement préalable au crédit du compte de la Conférence du jeune barreau n°630-0215121-34 (IBAN BE 68 6300 2151 2134 – BIC BBRUBEBB) avec la référence « nom+prénom- mini recyclage assurance terrestre »

### Formation permanente

La participation au mini recyclage donne droit à 2 points de formation permanente. Une attestation sera remise aux participants le jour même.

### Inscriptions

Toutes les inscriptions sont à effectuer via le site : [www.cjbb.be](http://www.cjbb.be) ou éventuellement par e-mail : [inscriptions@cjbb.be](mailto:inscriptions@cjbb.be) ou par fax au secrétariat de la Conférence au : 02 519 85 61. En cas d'inscription par e-mail ou fax, merci de préciser vos nom, prénom et adresse électronique.

# TO SEE OR NOT TO SEE

De & par DANVOY'



**Mise en scène :** Didier de Neck  
**Décor sonore :** Chris Devleeschouwer,  
avec la voix de Bernard Massuir

**Toréador d'images en trois dimensions, Danvoy' pratique le noble art des surprises.**

**Son arène est peuplée de personnages savoureux, d'objets insolites et d'accessoires invisibles. Jean-Louis Danvoye a travaillé avec Le Cirque du Trottoir, en jeune public avec le théâtre du Copeau et surtout dans le célèbre duo Les Founambules avec lequel il a effectué de nombreuses et importantes tournées en Europe et au Canada. Il a étudié le mime à Paris auprès de Pinok & Matho. Depuis 1995, il est aussi Professeur de Formation Corporelle au Conservatoire Royal de Bruxelles.**

« *To see or not to see* » est un spectacle de sketches visuels qui s'adresse à tous les publics. Il dure environ 75 minutes.

Face aux accessoires invisibles qui se rebiffent et aux objets réels qui lui jouent des tours, Danvoy' affronte tous les dangers dans une série de sketches délirants, nés d'une technique gestuelle incomparable et d'une imagination fertile.

Spectacle déjà joué en Belgique, Espagne, Portugal, France, Suisse, Allemagne, Autriche, Maroc, Roumanie, Japon, en Chine et au Vietnam.

## Date

le mercredi 25/04 à 20h30

## Lieu

Vestiaire des avocats, Palais de justice  
(Place Poelaert à 1000 Bruxelles)

## Inscriptions

Membres de la Conférence : 12 €  
Non membres : 15 €

Paiement préalable au crédit du compte de la Conférence du jeune barreau n°630-0215121-34 (IBAN BE 68 6300 2151 2134 – BIC BBRUBEBB) avec la référence « nom+prénom- Mime »

## Inscription

Inscription préalable obligatoire pour le 23 avril 2012 au plus tard.

Toutes les inscriptions sont à effectuer via le site : [www.cjbb.be](http://www.cjbb.be) ou éventuellement par e-mail : [inscriptions@cjbb.be](mailto:inscriptions@cjbb.be) ou par fax au secrétariat de la Conférence au : 02 519 85 61. En cas d'inscription par e-mail ou fax, merci de préciser vos nom, prénom et adresse électronique.

## Renseignements complémentaires

Consultez notre site : [www.cjbb.be](http://www.cjbb.be)

Ou contactez le Secrétariat de la Conférence du jeune barreau de Bruxelles

Palais de Justice – place Poelaert- 1000 Bruxelles

Tel : +32(0)2 508 66 43

Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30

# DITES 33 !

le jeudi 26 avril. 19h30

«Avant de taquiner les Nemos et les hippocampes aux Maldives, avant de titiller la barrière de corail ou de découvrir le trésor de Rackham le Rouge, venez plonger dans la bonne humeur du Jeune Barreau et accessoirement, dans le bassin de Nemo 33, la plus profonde piscine de Belgique.

**La Conférence vous propose une initiation à la plongée en bassin intérieur, le premier pas vers d'autres aventures sous-marines...**

**Nous aurons ensuite le plaisir de savourer un repas thaïlandais autour de quelques bulles»**

## **Date**

Jeudi 26 avril. 19h30

## **Lieu**

Nemo 33, situé 333 rue de stalle, 1180 bruxelles

2h d'initiation encadrée.

Matériel fourni sur place.

La formule avec repas comprend un plat asiatique au choix.

Prix membres : 80€/96€ (sans/avec repas, hors boissons)

Prix non-membres 96€/110€ (sans/avec repas, hors boissons)

N'hésitez pas à consulter notre site internet [www.cjbbe.be](http://www.cjbbe.be)

## **Inscription**

Inscriptions préalable obligatoire pour le 18 avril 2012 au plus tard.

Toutes les inscriptions sont à effectuer par mail : [inscription@cjbb.be](mailto:inscription@cjbb.be) ou par fax : 02/519.85.61 à 1000 Bruxelles, Rue Jardin des Olives 13-15



# Colloque

Le mercredi 16 mai 2012 à 15h

## L'Entreprise en difficulté

Il y a plusieurs années, sous la présidence de Me Pierre VAN OMMESLAGHE, la Conférence du Jeune Barreau organisait un colloque intitulé « Entreprises en difficultés ».

A cette époque, la faillite d'office existait encore, le concordat se faisant par abandon d'actif ... nous en étions aux balbutiements de cette matière devenue depuis lors extrêmement importante dans le contexte économique.

A la frontière des mondes juridique et économique, il nous paraît particulièrement important de remettre au goût du jour les thèmes abordés alors.

Les intervenants à ce colloque sont des spécialistes connus de cette matière et vous donneront un exposé clair, précis et pratique sur cette matière en mouvement.

Ce colloque constitue un rendez-vous incontournable pour tous les commercialistes.

Il aura lieu en la salle Popelin, située à 1000 Bruxelles, rue de la Régence, 63 et donnera lieu à la publication d'un ouvrage reprenant l'ensemble des interventions.

## Programme

**Salle Popelin, Bâtiment du Bureau d'aide juridique (rue de la Régence, 63 à 1000 Bruxelles)**

**15h :** Accueil et introduction par Xavier Dewaide, président de la Conférence du jeune barreau de Bruxelles.

**15h15 :** « La révision des comptes des entreprises, notions de lecture et ratios importants » par **Olivier Kahn**, expert-comptable, coordinateur du Centre pour Entreprise en Difficulté (CED-BECI)

**15h45 :** « Les enquêtes commerciales et le fonctionnement des chambres d'enquêtes », par **Fabrice Mourlon Beernaert**, Avocat (association LMBD Prioux), Juge suppléant au Tribunal de commerce de Bruxelles et Assistant à la Faculté de Droit de l'Université Libre de Bruxelles, et **Pia Sobrana Gennari Curlo**, Avocat (association LMBD Prioux)

**16h15 :** « L'entreprise en voie de restructuration et ses créanciers : à la recherche de nouveaux équilibres? » par **Michèle Grégoire**, Avocat à la Cour de cassation, Professeur à l'Université Libre de Bruxelles, Avocat aux barreaux de Bruxelles et de Paris (Willkie Farr & Gallagher LLP)

**16h45 : Pause - café**

**17h00 :** « Développements récents en matière de garanties mobilières et de cautionnement », par **Frédéric Georges**, Professeur ordinaire à l'Université de Liège, Avocat, et **Charlotte Musch**, Assistante à l'Université de Liège, Avocat

**17h30 :** « Le banquier et l'entreprise en difficulté : état de la question », par **Cédric Alter**, Avocat associé (Janson Bagniet) et assistant à l'ULB

**18h00 :** Séance de questions-réponses en présence des orateurs

**18h30 : Clôture.**

### Participation aux frais

Le prix de la participation aux travaux (uniquement) est fixé à :

- Membres de la Conférence du jeune barreau de Bruxelles et magistrats : 85 €

Le prix de la participation aux travaux avec acquisition de l'ouvrage reprenant les actes du colloque, est fixé à :

- Membres de la Conférence du jeune barreau de Bruxelles et magistrats : 100 €
- Non membres de la Conférence du jeune barreau de Bruxelles : 120 €

La participation au colloque donne droit à 3,5 points OBFJ. Une attestation sera remise aux participants le jour même.

Les informations concernant l'intervention de l'IFJ seront communiquées ultérieurement.

### Renseignements complémentaires

Secrétariat de la Conférence du jeune barreau de Bruxelles

Palais de Justice – place Poelaert- 1000 Bruxelles  
Tel : +32(0)2 508 66 43 Fax : +32(0)2 519 85 61  
www.cjbb.be

Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30

### Inscriptions

Inscription préalable obligatoire pour le **8 mai 2012** au plus tard.

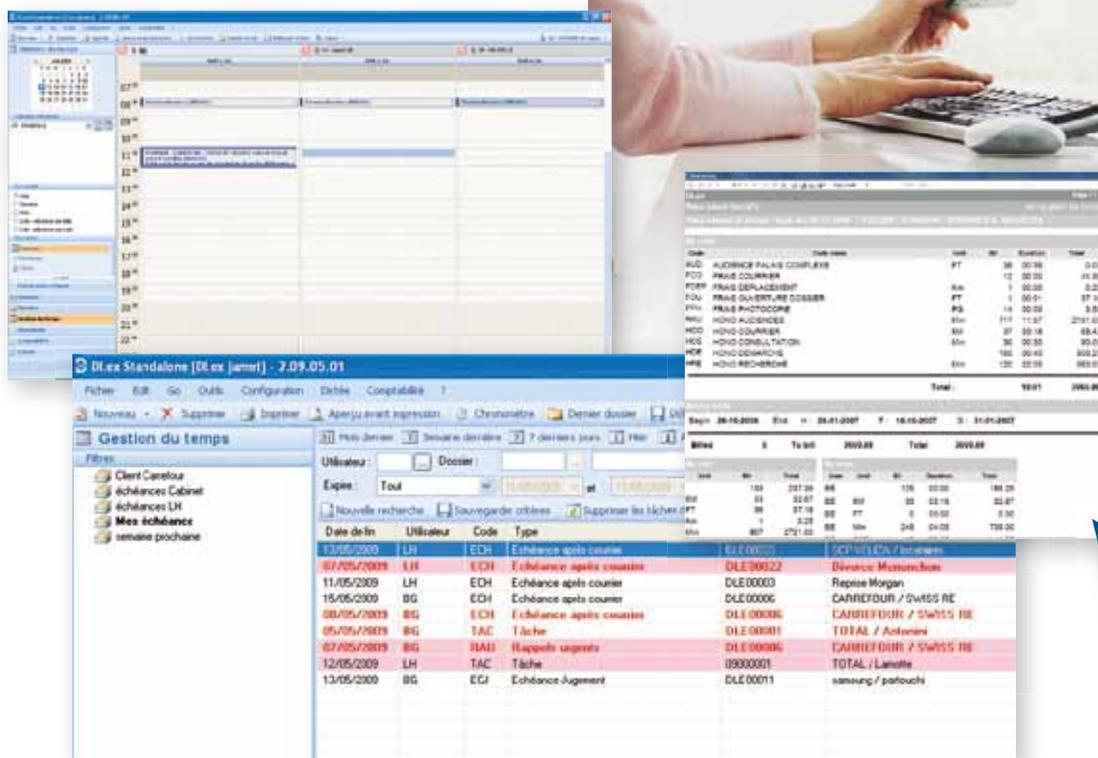
Les inscriptions peuvent être effectuées par email à l'adresse [inscriptions@cjbb.be](mailto:inscriptions@cjbb.be), ou par téléphone, par fax, ou par courrier.

Paiement préalable au crédit du compte de la Conférence du jeune barreau n° 630-0215121-34 (IBAN BE68 6300 2151 2134 BIC BBRUBEBB) avec la référence « colloque – l'entreprise en difficulté – nom + prénom »



# DLex<sup>®</sup> est le premier logiciel de gestion de cabinets d'avocats certifié par Microsoft<sup>®</sup> en Europe

- ▲ Une interface moderne et intuitive
- ▲ Une intégration Outlook avancée
- ▲ Une Gestion Electronique des Documents (GED)
- ▲ De puissants tableaux de bords
- ▲ Un processus de facturation intelligent et souple
- ▲ Gestion des droits d'accès
- ▲ Extranet client sécurisé



# SAUT EN PARACHUTE TANDEM

le samedi 5 mai 2012



## Description

Voici venu le temps des frissons...

Cette année, le Jeune Barreau vous donne l'occasion de découvrir le ciel comme vous ne l'avez jamais vu.

Après un court briefing, vous montez dans un avion à destination du ciel.

A 4000 mètres, le moteur ralentit, la porte s'ouvre et un léger vent frais vient vous caresser le visage.

L'adrénaline est à son comble lorsque votre moniteur vous accroche à lui et vous emmène vers la porte pour une chute libre de 2500 mètres à plus de 200 km/h.

A 1500 mètres, le parachute s'ouvre, le calme revient et c'est parti pour une balade de quelques minutes dans le ciel de Spa.

## Catégorie :

Sportive

## Emplacement :

Aérodrome de la Sauvenière à Spa

## Horaire :

rendez-vous sur place à 9h30

Si votre moniteur vous sent assez téméraire peut-être même vous confiera-t-il les commandes du parachute. Il sera alors temps d'atterrir en douceur, assisté par des moniteurs au sol. Vous ne vous préoccupez de rien, le moniteur se charge de tout...

## Conditions spécifiques

Il n'est pas nécessaire de produire un certificat médical, il suffit tout simplement d'être en bonne santé et seules peuvent exister quelques contre-indications comme des problèmes cardiaques ou circulatoires, l'épilepsie ou la grossesse. Pour des raisons de sécurité, le poids maximum autorisé est de 95 kilos.

## Météo

Le parachutisme est un sport fondamentalement conditionné par la météo. S'il pleut, si le vent est trop fort ou si les nuages sont trop bas, il se peut que nous soyons obligés d'annuler l'activité.

## Participation aux frais

Membres : 180,00 €

Non-membres : 195,00 €

Inscriptions préalable obligatoire pour le 20 avril 2012 au plus tard. Toutes les inscriptions sont à effectuer par mail : [inscription@cjbb.be](mailto:inscription@cjbb.be) ou par fax : 02/519.85.61

Paiement préalable au crédit du compte de la conférence IBAN BE68 6300 2151 2134 BIC BBRUBEBB, avec la référence «nom+prénom - Parachute».

Renseignements complémentaires : Au secrétariat de la Conférence, du lundi au vendredi, de 9h30 à 12h30, au 02 / 508 66 43

# Soirée spectacle

le mardi 22 mai 2012 à 20h15

Après les « one-man-shows » et le théâtre dramatique, la Conférence du jeune barreau vous emmène redécouvrir un autre genre théâtral : le spectacle d'improvisation. Nous irons assister à une représentation d' « Appel au Public », basé sur l'interaction entre public et comédiens via téléphone portable.

Après la représentation, le jeune barreau vous propose de se joindre à nous pour un drink, organisé sur place.

## Lieu

Petit théâtre Mercelis,  
13 rue Mercelis à 1050 Bruxelles

(Métro :  
Ligne 2 ou 6, arrêt Porte de Namur  
Voiture :  
Parking Place de la Tulipe)

## Date

le mardi 22 mai 2012 à 20h15

## Inscriptions

Membres de la Conférence : 10 €  
Non membres : 12 €

Paiement préalable au crédit du compte de la Conférence du jeune barreau n°630-0215121-34 (IBAN BE 68 6300 2151 2134 – BIC BBRUBEBB) avec la référence « nom+prénom- impro »  
Inscription préalable obligatoire pour le 18 mai 2012 au plus tard.

Toutes les inscriptions sont à effectuer via le site : [www.cjbb.be](http://www.cjbb.be) ou éventuellement par e-mail : [inscriptions@cjbb.be](mailto:inscriptions@cjbb.be) ou par fax au secrétariat de la Conférence au : 02 519 85 61.

En cas d'inscription par e-mail ou fax, merci de préciser vos nom, prénom et adresse électronique.

## Renseignements complémentaires

Consultez notre site : [www.cjbb.be](http://www.cjbb.be)  
Ou contactez le Secrétariat de la Conférence du jeune barreau de Bruxelles : Palais de Justice – place Poelaert - 1000 Bruxelles  
Tel : +32(0)2 508 66 43  
Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30



Conférence  
du jeune  
barreau



vous invite **AU MIRANO**

**I'M  
A LAWYER**

**Le vendredi 9 mars 2012 dès 23h00**

**Entrée gratuite** (Les amis des membres sont les bienvenus)

**MIRANO**  
CONTINENTAL

CHÉE DE LOUVAIN, 38 LEUVENSESTWEG - 1210 BRUSSELS - [WWW.MIRANO.BE](http://WWW.MIRANO.BE)

La direction se réserve le droit d'entrée

# Prix Le Jeune et Janson

## Date

10 mai 2012 à 16 heures

## Lieu

Palais de Justice, salle 0.23

Ce prestigieux concours d'éloquence se déroulera au palais de justice le 10 mai 2012 à partir de 16 heures.

Un dîner convivial suivra le concours, dans un lieu qui vous sera prochainement communiqué.

## Inscriptions

Inscriptions préalable obligatoire pour le 3 mai 2012 au plus tard. Toutes les inscriptions sont à effectuer par mail : inscription@cjbb.be ou par fax : 02/519.85.61

La participation au concours est gratuite tant pour les spectateurs que pour les participants.

## Renseignements complémentaires

Au secrétariat de la Conférence, du lundi au vendredi, de 9h30 à 12h30, ou en consultant notre site [www.cjbb.be](http://www.cjbb.be).

# Dîner des prix Boels

## Date

24 mai 2012 à 20 heures

Si l'exercice de plaidoirie est avant tout une obligation du stage, il est aussi l'occasion idéale pour les stagiaires plus talentueux de se démarquer et de prétendre à l'obtention de leur premier « prix ».

Sur les quelques deux cents stagiaires qui auront présenté l'exercice cette année, dix pourront se targuer d'avoir été nominés pour les prix Boels.

Ces derniers seront mis à l'honneur au cours d'un dîner convivial, ouvert à tous, où se côtoient stagiaires anxieux, fiers patrons, jeunes talents et anciens prix.

Après que tous auront pu savourer ce moment, le dîner se clôturera par la proclamation des deux lauréats.

N'hésitez pas à venir en nombre pour les soutenir et les féliciter...

Le lieu et les modalités pratiques vous seront prochainement communiqués.

Inscriptions préalable obligatoire pour le 18 mai 2012 au plus tard. Toutes les inscriptions sont à effectuer par mail : inscription@cjbb.be ou par fax : 02/519.85.61

Renseignements complémentaires : Au secrétariat de la Conférence, du lundi au vendredi, de 9h30 à 12h30, au 02 / 508 66 43

# GO LFF

Le vendredi 11 mai 2012 à 13h



La Conférence du jeune Barreau invite les confrères golfeurs et non golfeurs le 11 mai prochain pour son traditionnel tournoi de golf annuel, qui sera suivi d'un dîner au cours duquel seront remis les différents prix.

Les départs se feront à 13h30 et 15h30.  
Le rendez-vous est fixé à 13h auprès du Caddy Master.

Nous n'oublions pas les débutants.  
Une initiation sera organisée dès 15h30.

Le tournoi sera suivi d'un dîner, au club,  
dès 19 heures et de la remise des différents prix.

Les modalités financières vous seront prochainement  
communiquées.

**Date**  
Le vendredi 11 mai 2012 à 13h

**Lieu**  
Royal Waterloo Golf Club,  
Vieux chemin de Wavre 50 à 1380 Lasne

**Inscriptions**  
Inscriptions préalable obligatoire pour  
le 4 mai 2012 au plus tard. Il est éventuellement  
possible de s'inscrire par :  
• e-mail à l'adresse [inscriptions@cjbb.be](mailto:inscriptions@cjbb.be);  
• fax au secrétariat de la Conférence au : 02 519 85 61.

**En cas d'inscription par e-mail ou fax, merci de  
préciser vos nom, prénom et adresse électronique.  
Lors de l'inscription vous devrez indiquer votre  
handicap et si vous restez dîner.**

**N'hésitez pas à consulter notre site internet  
[www.cjbb.be](http://www.cjbb.be)**

# LE GUIDE DU ROUTARD AVOCAT

Christine Molitor et François Viseur



## Carte d'identité

**Nombre d'avocats:** 943

**Adresse du palais de justice :**

Première Instance, Cour d'appel : Place Saint Lambert, 16 - 4000 - Liège  
Commerce : Annexe Sud - Travail : Rue Saint Gilles, 85

**Bureau du bâtonnier :** Place Saint Lambert, 16 - 4000 - Liège  
(Premier étage, derrière la salle d'audience de la Cour d'assises)

**Buvette :** Place Saint Lambert, 16, étage -1, suivez les mouches  
ou l'odeur, suivant la saison

**Web :** <http://www.barreaudeliege.be/>

**Parking :** Parking sous la place Saint-Lambert (payant)... pas de  
parking réservé aux avocats

**Rent-a-toge :** à la buvette

**Parce que le monde du barreau ne se résume pas à Bruxelles, parce qu'on plaide aussi en province, mais parce que vous êtes souvent bien démunis lorsqu'il s'agit de passer au-delà du ring, quelques conseils pour rendre cette aventure moins effrayante et faire de votre expédition provinciale une épopée inoubliable vous sont proposés dans « La Conférence ».**

**Second barreau de l'OBFG, Liège n'est pas qu'un centre de formation pour juristes standardophiles. Chaleureuse, conviviale, voire Ardente, la cité universitaire est un passage obligé pour tout avocat de palais qui se respecte.**

### 1. avant l'audience : où boire un peket?

Se rendre à Liège pour plaider peut s'avérer laborieux pour un avocat bruxellois. Non seulement c'est loin (comptez une heure de route, sans compter les ralentissements entre Bruxelles et Haasrode), mais en plus, il est fréquent que les juges tombent inopinément malades... sans que personne ne pense à prévenir les avocats de la capitale qui, du coup, se déplacent inutilement.

Une fois sur place, le légendaire sens de l'accueil liégeois peut s'avérer, au premier abord, très discret. Le Liégeois, en plus d'être humble, est également extrêmement timide (d'aucuns prétendent que, engoncé dans un complexe d'infériorité par rapport à ses confrères Bruxellois, son sens de l'accueil soit strictement proportionnel à son imprégnation alcoolique).

Pour détendre l'atmosphère tout de go, nous ne pouvons que vous recommander d'aller « prendre » un petit peket à la maison du peket, sise rue de l'Epée n°4 (juste derrière l'hôtel de ville, à quelques mètres du palais). Vos joues légèrement rougies par le doux breuvage ne manqueront certainement pas d'attirer la sympathie de vos confrères liégeois et d'adoucir votre voix de stentor.

### 2. à l'audience

Tout comme à Charleroi, le juge liégeois aime la sobriété, la concision et les plaidoiries courtes, voire courtissimes. Cependant, la cité ardente étant universitaire, oubliez vos

vieilles références « ULBistes » ou « UCLiennes », et ne jurez que par les auteurs locaux : leur avis est toujours différent de celui des autres, mais c'est celui qu'on suit là-bas... le bruit circule chez Larcier que, dans le premier brouillon de son précis, Georges De Leval aurait placé la Cour d'appel de Liège hiérarchiquement juste au-dessus de la Cour de cassation... cela expliquant sans doute certains arrêts de celle-ci.

Nous attirons aussi votre attention sur le fait qu'il convient, en tout état de cause, de veiller à vous faire présenter, en bonne et due forme, par un confrère local avant de vous adresser au tribunal. A défaut, vous risquez bien de ne pas être entendu !

Afin de vous démarquer positivement, si vous n'avez pas peur du ridicule, il est généralement bien vu de se munir d'un accessoire à l'effigie du Standard de Liège. Comptez 2,5 EUR le pin's et 4 EUR le bic que vous pourrez « négligemment » secouer sous les yeux des magistrats. Évitez les chaussettes, trop voyantes pour les bruxellois que nous sommes.

### 3. la communication : le liégeois, mode d'emploi

Bien que l'accent liégeois puisse s'avérer relativement étonnant de prime abord, il pourra se révéler beaucoup plus charmant que prévu avec un peu d'entraînement.

Vous pourrez sans mal communiquer avec vos confrères moyennant quelques efforts de prononciation : l'accent tonique se place toujours sur la dernière syllabe, les « g » se prononcent « ch » et les « è » se prononcent « ééé ».

Madame le juge : Matame le chuuuuch  
Pouvez-vous m'accorder une remise ? : on remiiiiiz ?  
S'il-vous-plait : Si you plééé  
Allons maître : mééééé vallè

A ne pas confondre avec l'accent de Verviers, beaucoup moins élégant !

Par ailleurs, le liégeois est tactile. Ne vous laissez donc pas surprendre par une bonne « claque » dans le dos lors de votre arrivée à l'audience. Il ne s'agit rien d'autre que d'un salut confraternel.

#### 4. où boire un verre ?

Entre deux remises ou dans l'attente du Président – souvent en retard –, l'avocat liégeois aime à se détendre autour d'un bon verre accompagné d'un lacquemant ou d'un cervelas (ou les deux).

En journée, vous trouverez toujours l'un ou l'autre confrère dans un des débits suivants :

- *Le petit Paris* (15 place du marché) bar branché, gay friendly, qui accueille les confrères de toutes origines pour un cocktail à toute heure de la journée.
- *La bodega* (37 place du marché) resto- bar fréquenté principalement par les pénalistes. On y sert également des tapas et de délicieux mojitos.

#### 5. où boire, où manger un bout ?

Si la gastronomie liégeoise rime principalement avec boulet-frites, lacquemants et gaufres, la cité ardente dispose de quelques restaurants forts sympathiques où l'accueil si provincial ne manquera de séduire les plus routards d'entre vous. Place du marché, vous trouverez quantités d'établissements de qualité. Voici notre sélection :

- *Le Bolas bug* (Place du marché, 33) sert de délicieuses salades et de roboratifs sandwiches. En été, il est de bon ton de s'y mettre en terrasse, avec une vareuse du standard et un livre de Nietzsche.
- *Au Tour du Palais* (Rue du palais, 60a) dans une petite cour intérieure derrière le palais de justice, ce petit estaminet sympathique est tenu par le compagnon d'une de nos confrères locales. Vous y trouverez toujours un confrère liégeois pour djauser devant une bonne salade ou un sandwich.
- *L'Ange Vin* (Place du marché, 43) où la carte peut se résumer au délicieux « BURGER » qui, accompagné de quelques jupiler, est le moyen le plus rapide d'assurer sa sieste de l'après-midi.

#### 6. après l'audience : à voir ? à faire ?

Côté shopping, en plus de la boutique souvenir de Sclessin, passage obligé pour acheter l'équipement complet du Standard de Liège, les principales boutiques de luxe se situent dans le quartier du « carré ».

Puisque la mode liégeoise est de trois ans en retard par

rapport à celle de Bruxelles, les boutiques les plus en vogue du centre ville, recellent des trésors « vintage », inmettables de nos jours à Bruxelles. Pour une soirée déguisée, ces frippes pourront parfaitement faire l'affaire !

Culturellement parlant, le palais de justice – palais des princes évêques – est en lui-même un des monuments les plus visités de Liège.

Si vous avez le temps, passez votre tête dans la nouvelle gare des Guillemins (vous ne pouvez pas la rater) : conçue par Santiago Calatrava, on se demande pourquoi ils ont mis un si bel immeuble au milieu de tant de taudis. D'aucuns espèrent qu'elle sera à la Ville de Liège ce que la goûte de Drecht est à un plat grassex.

Incontournable, *le musée Tchanchès* (rue Surllet, 56) : pour le prix exorbitant de 1 EUR, vous y découvrirez l'histoire de la marionette la plus célèbre de Liège et de sa compagne Nanesse, sorte de Manneken pis liégeois que les autochtones sortent tous les 15 août pour la fête de la Vierge !

Enfin, si vous n'avez rien de mieux à faire, filez à la maison de la métallurgie (Bld R. Poincaré, 17) : sujet sensible pour les liégeois, la sidérurgie a en effet même son musée en ville. Pour les amateurs de belles tuyauteries uniquement.

#### 7. sortir, faire la fête

- *Les Trois rivières* (Rue du Pot d'or, 33) équivalent liégeois de la Pati ou du Bar à Bar, ce bar du carré rassemble la jeunesse « plaquée or » liégeoise. Vous y rencontrerez ce qui ce fait de plus BCBG (ou de moins baraki, question de point de vue) dans la cité ardente.
- *Le Notger* (rue Tête de bœuf, 2) théoriquement interdit aux moins de 30 ans (pour les garçons à tout le moins), l'endroit se veut très classe : cigares, verres en cristal, sièges en cuir... parfait pour se prendre pour le parrain en toute fin de soirée, on y croise les Donofrio, Michel Daerden et même Axel Lawarée certains vendredi soirs.
- *L'amirauté*, haut lieu festif de Tilff (la province de la province donc), avec une cuisine belge succulente et un bar bien rempli lors de matchs du standard.
- *Aux Olivettes* : Dans le kitch, on ne peut pas faire mieux... Vieux bar Karaoké située à un jet de pierre du

palais (Pied du pont des arches, 1), vous serez accueilli par Mireille et toute sa troupe qui vous fera passer le chansonnier dès votre arrivée et insistera pour vous congratuler une fois que vous vous serez couvert de ridicule. A ne pas manquer !!!

#### 8. évènements du barreau

Le barreau et le jeune barreau de Liège ne sont pas en reste dans l'organisation d'activités en tous genres. Voici un relevé (non exhaustif) des fêtes à ne pas manquer :

- *L'accueil des stagiaires (fin septembre)* : « Souper » bon enfant ou les intervenants font connaissance en début de soirée et ou les langues se délient (au propre comme au figuré bien souvent) à peine le dessert englouti. Possibilité de manger un boulet chez « Lequet » dans la foulée le lendemain matin pour les plus motivés.
- *Repas magistrats-stagiaires (en octobre)* Ce repas permet aux avocats de moins de 5 ans de barreau de « souper » (pour parler local) avec les magistrats et greffiers de toutes les juridictions. A table, le concept est simple: un magistrat – un stagiaire – un magistrat – un stagiaire. Le but du jeu est de ne pas tomber sur (nous citons nos confrères liégeois) « la biiiiip de juge de paix d'Herstal qui biiip ». Atmosphère professionnelle et bon enfant qui se termine souvent aux Trois rivières pour les plus jeunes.
- *La rentrée du jeune barreau (début novembre)* : chronologiquement première rentrée de l'OBFG, la rentrée du barreau de Liège attire chaque année de nombreux confrères de tous les barreaux francophones, voire étrangers. Réservation obligatoire. Le spectacle est certainement (un peu) trop long pour être apprécié à sa juste valeur par les non liégeois, mais le péquet-champagne vous fera vite oublier votre ennui lors de la soirée qui suivra !
- *Le «verre du bâtonnier* » : petit drink fort sympathique à l'occasion duquel le bâtonnier et le nouveau président de la CLJB régaleront en champagne et vin l'entièreté du barreau de 20h à 23h. Tenue de soirée exigée. Telles deux belles plantes, le Bat' et le président du jeune barreau se tiennent à l'entrée et passent 3h à serrer la pince de tous les nouveaux arrivants, le tout accompagné d'un mot gentil, mais quelque peu impersonnel ! Mmmmmh, tu vas bien ?

# SAFARI STAGE-PHOTO AU BOTSWANA

Notre confrère Benoît Feron, auteur du livre photo bien connu « Visages d'Avocats », propose de vous faire partager sa passion pour l'Afrique et la photo animalière en accompagnant un stage photo cet été au Botswana.

Le programme sera assez exceptionnel, en camp mobile de luxe itinérant pendant 10 nuits sur place, dans des paysages de rêve, du 4 au 16 août 2012.

Le voyage, organisé par le spécialiste du voyage photo Objectif Nature ([www.objectif-nature.com](http://www.objectif-nature.com)), débutera au Parc national de Chobé avec ses milliers d'éléphants, passera par le Savuti et la réserve de Moremi pour se terminer dans le célèbre Delta de l'Okavango.

Chaque jour, Benoît Feron donnera un cours de photographie et après la journée sur le terrain, les participants pourront analyser leurs images sur ordinateur en bénéficiant de ses conseils. Une mise à disposition de matériel professionnel sera possible.



### Nombre de places limité

de 6 à 12 personnes maximum en véhicules 4X4 spécialement équipés pour la prise de vues, accompagnés de chauffeurs guides professionnels.

### Prix

de 4300 à 4400 EUR selon le nombre de participants, vol international au départ de Bruxelles compris. Possibilité d'extensions sur demande.

Renseignements disponibles par tél. ou par email auprès de Benoît Feron (0475 470874 ou [benoit.feron@nautadutilh.com](mailto:benoit.feron@nautadutilh.com)) ou Audrey Le Gall de Objectif Nature (0033 1 53 44 74 30 ou [audrey@objectif-nature.fr](mailto:audrey@objectif-nature.fr))

# Calendrier en bref

<b>2 mars</b> Mini-recyclage sur les conditions générales	<b>24 avr.</b> Mini-recyclage sur le contrat d'assurance
<b>9 mars</b> Soirée Mirano	<b>25 avr.</b> Spectacle de mime
<b>20 mars</b> Pièce de théâtre de Marc Helmsmoortel	<b>26 avr.</b> initiation de plongée au Nemo 33
<b>21 mars</b> Palais littéraire et artistique Gérard Leroy	<b>5 mai</b> Activité de parachutisme
<b>28 mars</b> Quiz musical au petit chapeau rond rouge	<b>10 mai</b> Prix Lejeune et janson
<b>29 mars</b> Mini-recyclage en planification successorale	<b>11 mai</b> Tournoi de golf
<b>18 avr.</b> Cercle Marin David Ramet	<b>16 mai</b> Colloque : les entreprises en difficulté
<b>20 avr.</b> Mini-recyclage sur la procédure de liquidation-partage	<b>22 mai</b> Improvisation théâtrale
	<b>24 mai</b> Dîner des prix Boels
	<b>27 mai-3 juin</b> Voyage en Croatie

## Petites annonces

Une rubrique vous est ouverte pour l'insertion de petites annonces, que vous désiriez louer un bureau, chercher un collaborateur ou un secrétaire, vendre vos codes, etc. Des prix spéciaux sont réservés aux avocats, pour autant qu'il s'agisse d'annonces liées directement à l'activité professionnelle.

Adressez-vous à Jean-Sebastien LENAERTS  
M : jslenaerts@philippe-law.eu  
T : 02/600.52.00

## Cotisations

Le paiement de la cotisation au jeune barreau de Bruxelles permet de participer à prix réduits à la plupart de nos activités. En outre, seuls les membres effectifs en ordre de cotisation sont admis à participer aux prix organisés par la

Conférence du jeune barreau et aux élections en fin d'année judiciaire. Pour l'année judiciaire 2010-2011, les cotisations sont les suivantes :

### Membres effectifs :

- avocats stagiaires : 20 €
- avocat inscrits au tableau et :  
- ayant moins de 10 ans d'inscription : 50 €  
- ayant plus de 10 ans d'inscription : 75 €

### Membres affiliés :

- conjoints non avocats d'avocats stagiaires : 20 €
- conjoints non avocats d'avocats inscrits au tableau : 50 €
- membre de la communauté judiciaire : 85 €
- autres sympathisants : 100 €

La cotisation est à verser au compte n° 630-0215121-34 (IBAN BE68 6300 2151 2134 BIC BBRUBEBB) de la Conférence du jeune barreau de Bruxelles en mentionnant le nom de l'inscrit et son adresse e-mail.

### Infos légales

La Conférence est éditée par l'ASBL La Conférence du jeune barreau de Bruxelles dont le siège social est établi Place Poelaert, 1 à 1000 Bruxelles et inscrite à la Banque Carrefour des Entreprises sous le n° 0409.298.626.

### Editeur responsable

Xavier DEWAIDE, avenue de la Toison d'or, 77  
1060 Bruxelles  
T : 02/290.04.00- F : 02/290.04.10  
M : xd@vdelegal.be

### Rédacteur en chef

Muriel BIALEK

### Secrétaire de rédaction

Gil KNOPS

### Site internet

www.cjbb.be

### Contact pour les annonceurs

Jean-Sebastien LENAERTS

M : jslenaerts@philippe-law.eu

T : 02/600.52.00

### Photos de couvertures :

Antoine Rose

